+

Bandage

Monsieur

Rp. le 4 Janv 1762. que
son Bandage avoit été remis
à l'academie pour l'examiner.

Je vous Suplie D'agréer Les Voeux très sincéres que je présente au
Seigneur, à L'arrivée d'un nouvel an, pour la Conservation de Vôtre
personne pendant un long Cours D'années, dont chaque Jour soit
marqué par autant de nouveaux Succez les plus désirables dans vos
Entreprises
trouver bon qu'en mesme tems je prenne la liberté de vous suplier
de ne pas oublier L'obligeante promesse dont vous m'avez honoré
par vôtre lettre du 13. 7bre dernier, de me donner avis de la décision
qui ~~[illegible]~~ seroit rendüe sur le Bandage à soufflet que j'eu l'honneur
de vous Envoyer il y a 4 mois, C'est à dire le 28 aoust; j'attends Cette
Grace de vous.
Je serois bien aise de sçavoir au moin dans quel tems je pourrai
En Etre Instruit. désirant proposer de Ces Bandages sous vôtre

ARC 16 d. 1 n° 15 p. 2

~~[illegible]~~ Suffrage En attendant J'En ai fait quelquuns pour plus Grande
Epreuve, J'ai unpeu diminüé les pelottes, et donné aux Ceintures
de Cuir une forme qui porte, avec soy, l'utilité des Coussins quon ma
dit Etre souvent En usage, sans En avoir L'Incommodité ni —
L'Embaras; et Malgré la nécessité absolüe detenir la pelote fermée
lors quon Est debout, on ne ressent néanmoins quune pression
quon peut Modérer et rendre très suportable, et mesme presque
Insensible; sans Craindre les Douleurs que les Ceintures ordinaires
Causoient quelquefois, selon les Circonstances. mais pour reussir
àles faire Justes, il Convient avoir la Grosseur des personnes
pour lesquelles on les Veut preparer. quoi que sur le Choix
deplusieurs Chacun peut prendre La longueur qui luy —
Convient.

J'ay l'honneur d'Etre du plus profond Respect

Monsieur

Votre très humble et très
obeïssant serviteur
Duault Duplessis

au Bureau des Classes dela Marine a St. Malo
le 27. Xbre 1761